

1 Identification du rapport

DIAGNOSTIC DES POLLUANTS DE CONSTRUCTION

N° d'identification	211011
Type de diagnostic	« Avant Travaux »
Désignation de l'expert Adresse	Pierre Maeder AMDTdiag Général-Guisan 22 1180 Rolle
Bureau d'ingénieurs	Bâti-Conseils Sàrl Rue de la Petite Forge 15 1026 Echandens
Laboratoire d'analyses	Analysis Lab SA Bahnhofstrasse 54 2502 Bienne
Date du rapport	11.10.2021
Type de rapport	Selon cahier des charges ASCA 1.4
Mandant	archespaces Sàrl Chemin du Ravin 12 bis 1012 Lausanne
Propriétaire du bâtiment	Patrick Rosat Route des Sautes 4 1913 Saillon JOWO Immobilier SA Chemin de la Ciergère 2 1027 Lonay
Nombre total de pages y compris les annexes	10

2 Remarques générales, conditions de réalisation et étendue du diagnostic

Visite préalable

La visite préalable a été effectuée le 16 septembre 2021
Accompagnateur --

Diagnostic

Le diagnostic a été effectué le 5 octobre 2021
Accompagnateur --

Rapport de visite

Lors de notre visite, nous avons pu accéder à tous les locaux. Ceux-ci sont actuellement partiellement occupés. La chaudière est de 1996.

Etendue du diagnostic

Le diagnostic réalisé est de type « AVANT TRAVAUX ».

Le diagnostic se porte sur l'ensemble du sous-sol du bâtiment de la :
Parcelle N°: 288
ECA n° 300
Route de la Pâle 18, 1026 Denges

selon les plans de l'architecte.

3 Conclusions du rapport

Il a été repéré **1** élément **contenant de l'amiante**.

Certains matériaux sont considérés amiante par défaut. Il s'agit de matériaux ou d'installation susceptible de contenir de l'amiante, des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées.

En cas d'assainissement de ces matériaux ceux-ci devront être effectués par une entreprise spécialisée.

Le fibrociment peut être démonté dans les règles de l'art par des professionnels qui ont suivi un cours de sensibilisation à l'amiante.

Le MP repéré doit être signalé par le donneur d'ordre de manière clairement visible pour toutes les personnes devant intervenir sur ou à proximité du MP.

Liste des matériaux ou installations susceptibles d'être pollués pour lesquels des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR DEFAULT
Néant	

Liste des matériaux analysés par un laboratoire

Localisation	Description du matériau AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
S-sol Dépôt 1	Mastic de fenêtre

Localisation	Description du matériau NON-AMIANTE PAR ANALYSE LABORATOIRE
S-sol Chaufferie	Colle de carrelage
S-sol Chaufferie	Colle de carrelage sur tablette
S-sol Chaufferie	Mastic de fenêtre
S-sol Façade sud	Crépi
S-sol Façade nord	Crépi

Localisation	Description du matériau RIEN A SIGNALER
S-sol Dépôt 2	Rien à signaler
S-sol Dépôt 3	Rien à signaler
S-sol Dépôt 4	Rien à signaler
S-sol Local citernes	Rien à signaler
S-sol Garage	Rien à signaler

4 Situation potentiellement dangereuse pour les occupants

- Néant

5 Réserves

Liste des locaux et installations n'ayant pu être diagnostiquées :

- Néant

Les locaux figurant dans cette liste devront faire l'objet d'un diagnostic complémentaire. Ils doivent être considérés comme pouvant contenir des matériaux ou installations contenant de l'amiante. Aucun travail ne pourra être effectué dans ceux-ci avant qu'ils n'aient été diagnostiqués.

6 Liste des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Annexe – Tableau des matériaux susceptibles de contenir des polluants

Bâti-Conseils Sarl – Echandens

Dossier N° 211011

Version 1.4

Date : 11 octobre 2021


Etage	Lieu/Local	Description du matériau ou de l'élément et quantité (nb d'éléments, surface, etc.)	Sondage n°	Type matériaux (F/C/FP/FA/SOL/NFA)	Fiche d'identification	Plan/Croquis n°	Prélevé (O/N)	Présence d'amiante (A/N/R)	MCA par défaut/Par analyse (LAB/DEF)	Code grille	Taux de FAR/m ³ si VDI	Risque de libération d'amiante (A/B/C)	Evaluation globale du matériau (≤ 1 à ≥4)	Risque pour les occupants (I/II/III)	Prochain contrôle des MP	Remarques
S-sol	Chaufferie	Colle de carrelage	1	NFA		1	O	N	LAB							
S-sol	Chaufferie	Colle de carrelage sur tablette	2	NFA		1	O	N	LAB							
S-sol	Chaufferie	Mastic de fenêtre	3	NFA		1	O	N	LAB							
S-sol	Dépôt 1	Mastic de fenêtre	4	NFA	1	1	O	A	LAB		B	2	II	2026		
S-sol	Façade sud	Crépi de façade	5	NFA		1	O	N	LAB							
S-sol	Façade nord	Crépi de façade	6	NFA		1	O	N	LAB							
S-sol	Dépôt 2	Rien à signaler	7	RAS		1			RAS							
S-sol	Dépôt 3	Rien à signaler	8	RAS		1			RAS							
S-sol	Dépôt 4	Rien à signaler	9	RAS		1			RAS							
S-sol	Local citernes	Rien à signaler	10	RAS		1			RAS							
S-sol	Garage	Rien à signaler	11	RAS		1			RAS							

Légende :

Type de matériaux : **F** : Flocage **C** : Calorifugeage **FA** : Matériaux faiblement aggloméré **FP** : Faux-plafond **SOL** : Revêtement de sol **NFA** : Autre matériau aggloméré
Présence d'amiante : **A** : Contient de l'amiante **N** : Ne contient pas d'amiante **R** : Amiante retiré **RAS** : Rien à signaler

7 Fiche d'identification des matériaux ou éléments contenant de l'amiante et mesures d'assainissement

Fiche d'identification 1 Matériaux fortement agglomérés : mastic de fenêtre

Localisation	Bâtiment, Etage, Local	S-sol, dépôt 1	
	Référence échantillon	211011/4	
Élément	Élément et description	Mastic de fenêtre	
	Quantité approximative	6	
	Plan/Croquis	1	
	Prélevé (O/N)	O	
Amiante	OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	
	NON	<input type="checkbox"/>	
	MCA par défaut	<input type="checkbox"/>	
	MCA par analyse	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Date prochaine évaluation	2026	
Elimination des déchets	Décharge de type B	<input type="checkbox"/>	
	Décharge de type E	<input checked="" type="checkbox"/>	

Evaluation du matériau, risque de libération d'amiante : II

Risque de libération d'amiante			
Utilisation	Emplacement du matériau contenant de l'amiante		
	Facilement accessible	Difficilement accessible	Dans un espace confiné
Régulière, par des enfants, adolescents, sportifs	A	A	B
Continue ou fréquente par d'autres personnes	A	B	C
Occasionnelle ou rare	B	C	C

Evaluation matériau		
Teneur en amiante et degré d'agglomération	Faiblement aggloméré (FA)	
	Fortement aggloméré / Non faiblement aggloméré (NFA)	1
Etat de la surface du matériau	Défectueux, abîmé, inconnu	
	Intact, non endommagé	0
	Vitrifié, confiné	
Influences extérieures	Vibration, flux d'air, changement de température, usure mécanique	1
	Aucune influence extérieure	
Evaluation globale du matériau		2

		Risque de libération d'amiante		
		A	B	C
Evaluation matériau	≤1	III	III	III
	2	II	II	III
	3	I	II	II
	≥4	I	I	I

- I Ordonner l'assainissement.
- Lancer immédiatement les travaux d'assainissement;
 - Prendre éven. des mesures temporaires ou d'urgence;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- II Recommander des mesures d'assainissement.
- Procéder à une réévaluation en cas d'incidents, de modification de l'utilisation des locaux ou au plus tard après 2 à 5 ans;
 - Effectuer éven. des mesures de qualité de l'air.
- III Prendre note de la nécessité d'un assainissement.
- Effectuer l'assainissement avant de lancer d'autres travaux;
 - Procéder à une réévaluation en cas d'incidents ou de modification de l'utilisation des locaux.

8 Plan d'action et démarches nécessaires à l'assainissement

Localisation	Identification du matériau	Date limite des travaux d'assainissement	Date limite de réévaluation du risque
S-sol Dépôt 1	Mastic de fenêtre		2026

Démarches visant à assainir les MP :

- La rédaction d'un PRC validé par la SUVA
- La surveillance du chantier
- Les contrôles visuels
- La mesure VDI libératoire
- La procédure de gestion des déchets
- La mise à jour du diagnostic

Le présent rapport a été rédigé selon le cahier des charges 1.4 du 22 janvier 2021.

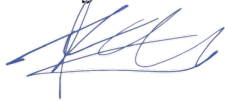
Si celui-ci sera déposé à la commune pour une demande de permis de construire, l'écart entre sa date d'établissement et la demande même ne doit pas être supérieure à un an. Le cas échéant, le mandant doit préciser, à l'aide d'une annexe, que le rapport de diagnostic correspond à la situation dans le bâtiment lors de la demande de permis de construire.

Il est à noter que les quantités approximatives stipulées sur les fiches d'identification sous le point 7 sont indicatives et doivent faire l'objet d'un contrôle minutieux avant tout travail de désamiantage.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour vous rédiger une offre permettant d'organiser et contrôler au mieux le désamiantage de votre maison.

Echandens, le 11 octobre 2021

AMDT diag



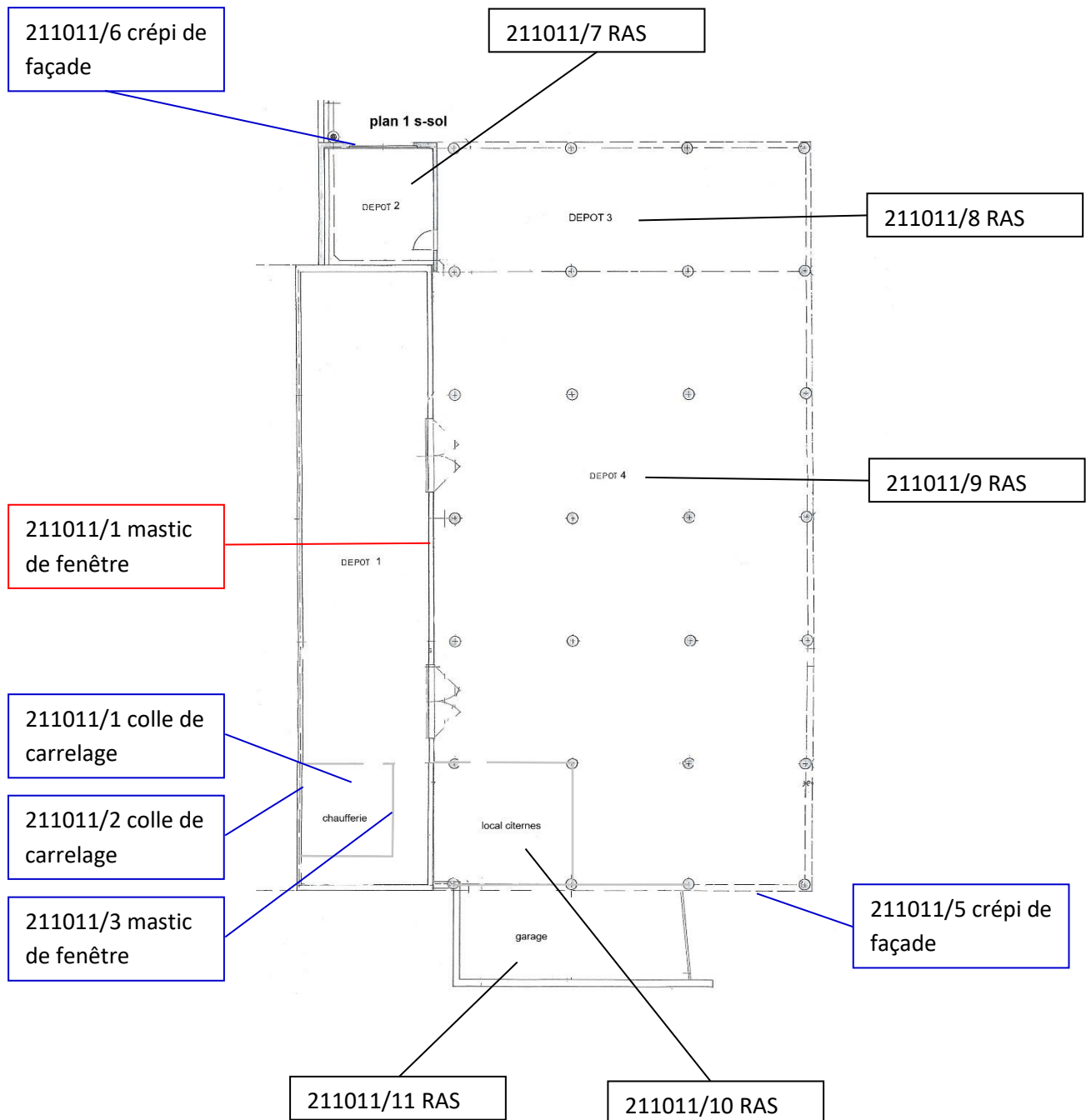
Pierre Maeder – Expert certifié

Bâti-Conseils Sàrl



Eric Schmalz - Expert certifié

9 Annexe 1 : plans



10 Annexe 2 : résultats de laboratoire

analysis

N° commande : **CJB-063**
Date & lieu d'analyse : 07.10.21 | Biel-Bienne

A L'ATTENTION DE →	AMDT Diag Pierre Maeder Général-Guisan 22 1180 Rolle
RAPPORT D'ESSAI →	Analyse d'amiante dans les matériaux
RÉFÉRENCE →	211011 Rosat Denges
DATE DE RÉCEPTION →	06.10.2021
MÉTHODE →	Les analyses d'amiante dans les matériaux selon la norme ISO 22262-1 par microscopie électronique à balayage avec préparation de l'échantillon optimisée, accréditée selon ISO/CEI 17025 ont donné les résultats suivants :
ÉCHANTILLONS →	<hr/> <p>1 / Colle de carrelage • Amiante non décelé</p> <hr/> <p>2 / Colle de carrelage • Amiante non décelé</p> <hr/> <p>3 / Mastic de fenêtre • Amiante non décelé</p> <hr/> <p>4 / Mastic de fenêtre • Amiante décelé (Chrysotile)</p> <hr/> <p>5 / Crépi de façade • Amiante non décelé</p> <hr/> <p>6 / Crépi de façade • Amiante non décelé</p> <hr/>
REMARQUES GÉNÉRALES	La limite de détection est dépendante du type de matériau analysé. Des tests sur des matériaux de référence certifiés ont démontré une limite de détection inférieure à 0,01% (massique). Les résultats concernent uniquement les échantillons reçus et leur interprétation et utilisation est hors de la portée de l'accréditation du laboratoire. Les montages analysés sont archivés par le laboratoire pour une durée de 2 mois. Ce rapport ne peut être reproduit partiellement sans l'accord de Analysis Lab SA.
LIEU & DATE	Biel-Bienne, le 07.10.2021
ANALYSTE & TITRE :	Diana Loregian Géologue + Responsable scientifique
SIGNATURE:	



Analysis Lab SA | Bahnhofstrasse 54 | 2502 Biel/Bienne (CH)
+41 (0) 32 545 51 67 | info@analysislab.ch | www.analysislab.ch

1/1